

Cercle d'impact

L'empreinte fatale des sous-munitions sur les personnes et les communautés

Éléments essentiels

Le texte complet de ce rapport est disponible sur www.handicap-international.be

Handicap International
Mai 2007

Sommaire

Principaux résultats des recherches.....	2
Introduction.....	5
Comment apporter une aide globale aux victimes ?.....	8
Rappel de quelques dates.....	11
Conclusion.....	12
Tableau : Pays et zones contaminés par des sous-munitions et comptant probablement des victimes.....	20
Tableau : Résumé des victimes confirmées des sous-munitions dans les pays et zones affectés.....	22
Notes de bas de page.....	23

Principaux résultats des recherches

AFGHANISTAN

- Ce sont les garçons de 10 à 14 ans gardant des animaux qui courent le plus grand risque de devenir victimes des sous-munitions.
- Au cours de la période qui a immédiatement suivi les frappes de 2001-2002, les victimes imputables aux sous-munitions constituaient 20% de l'ensemble des victimes.
- Une estimation révèle qu'il y a entre 2.814 et 4.132 victimes de sous-munitions en Afghanistan.

ALBANIE

- Le nombre total de victimes de sous-munitions s'élève à 56 : 10 morts et 46 blessés. La plupart de ces pertes ont été causées par des sous-munitions KB-1 et BLU-97.
- Les zones contaminées par des sous-munitions non explosées comptent parmi les plus pauvres d'Europe.

BOSNIE-HERZÉGOVINE (BIH)

- On y trouve au moins 92 victimes de sous-munitions, atteintes pour la plupart au cours de frappes.
- La victime type d'après conflit est un individu de sexe masculin en âge de travailler et occupé à travailler pour gagner de quoi vivre.
- Le problème causé par les sous-munitions semble plus grave que ce qui avait été d'abord estimé.

CAMBODGE

- Les victimes de sous-munitions n'ont été recensées séparément qu'à partir de septembre 2006. Au stade actuel, 127 victimes ont été identifiées.
- La manipulation de sous-munitions a été l'activité majoritaire ayant causé les accidents, soit 55,9%.
- Les garçons appartenant au groupe d'âge de 6 à 15 ans ont constitué 37,8% de toutes les victimes de sous-munitions et 47,9% de toutes celles dues à leur manipulation.
- Un tiers de toutes les sous-munitions sont tombées à moins d'un kilomètre de villages.

TCHAD

- La récolte des données est incomplète ; elle ne fait pas de distinction entre les victimes des diverses catégories de résidus explosifs de la guerre, mais leur nombre total est en hausse.
- Les jeunes bergers de sexe masculin sont les plus vulnérables aux résidus explosifs de la guerre qui bloquent l'accès à l'eau et aux ressources.

TCHÉTCHÉNIE/FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Les forces armées de la Fédération de Russie ont fait un usage très large d'armes à sous-munitions sur des zones densément peuplées.
- Le nombre total de victimes de sous-munitions en Tchétchénie n'est pas connu mais il y a au moins 636 victimes recensées.
- Les sous-munitions ont contribué à dévaster la région et freinent sa reconstruction.

CROATIE

- La plupart des victimes de sous-munitions l'ont été au cours des frappes : 206
- Durant la période d'après les frappes, le groupe le plus vulnérable est constitué par des garçons en train de jouer.

ÉRYTHRÉE

- En dépit du caractère incomplet des données sur les victimes, les enfants et les personnes déplacées à l'intérieur du territoire semblent former le groupe le plus vulnérable à la contamination par les sous-munitions.
- La contamination par les sous-munitions affecte principalement les zones et activités rurales.

ÉTHIOPIE

- D'une manière générale, la récolte des données est incomplète et fait donc obstacle à une analyse des répercussions des sous-munitions, des mines et des autres résidus de guerre sur les êtres humains.
- Les sous-munitions non explosées semblent constituer une menace limitée et localisée aux activités agricoles et pastorales.

IRAK

- Le nombre de victimes recensées en Irak reste en dessous de la réalité ; c'est particulièrement le cas pour les victimes consécutives à une frappe.
- En tout, 2.989 victimes ont pu être identifiées.
- L'enlèvement des mines et des munitions non explosées est gêné par l'insécurité.

ISRAËL

- L'impact humain des sous-munitions en Israël est apparemment limité mais l'ampleur totale du problème n'est pas connue. En effet, « La Division chargée de l'enlèvement des engins non explosés au sein de la Police recueille les données, mais une fraction importante des données est classifiée et ne peut pas être utilisée à des fins de recherche. »¹
- Au moins 13 victimes ont été atteintes au cours de frappes à l'aide d'armes à sous-munitions.
- L'enlèvement des munitions non explosées a duré six mois.

KOSOVO

- Des armes à sous-munitions ont été employées par l'OTAN.
- Au moins 196 victimes de sous-munitions ont été recensées au Kosovo ; plus de la moitié des victimes atteintes après les frappes étaient des enfants.
- Les incidents causés par des sous-munitions ont entraîné de graves blessures ayant souvent nécessité des interventions chirurgicales compliquées, y compris des amputations.

KOWEÏT

- La contamination par des sous-munitions, quoiqu'en forte diminution, continue à freiner le développement industriel et commercial ainsi que l'élevage des moutons.
- On a pu compter au moins 198 victimes au Koweït, atteintes pour la plupart au cours d'opérations de déminage d'après conflit. Le manque de données sur les victimes civiles empêche de se faire une idée de l'ampleur totale de l'impact humain.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DU LAOS

- C'est la manipulation de sous-munitions qui a été l'activité la plus fréquente des victimes lors de leur accident, soit une proportion de 34,6%.
- Les garçons du groupe d'âge des 6 à 15 ans constituent 23,1% de l'ensemble des victimes de sous-munitions et 41,9% des victimes de tentatives de désamorçage.
- Plus de 52,8 millions de sous-munitions sont tombées à moins d'un kilomètre de villages.

LIBAN

- Avant la guerre de 2006, la fréquence des accidents dus aux sous-munitions était de 2 par an. Au cours des quatre premiers mois après le conflit de juillet-août 2006, elle était passée à 2 par jour.
- En avril 2007, le nombre total de victimes de sous-munitions atteignait 587. Rien qu'en 2006, on a compté 215 victimes des sous-munitions, soit près de 10 fois plus que le total (22) des victimes de mines et d'autres résidus explosifs de guerre recensés en 2005³
- En 2006, des armes à sous-munitions ont été utilisées comme moyens d'interdiction de zones ; on les a trouvées principalement dans des zones d'habitations ou d'activités de subsistance, ou encore au voisinage de celles-ci. Elles ont contaminé environ 36% des terrains utilisés pour des activités de subsistance.
- La contamination de 2006, soit 34 km², devrait, selon les prévisions, être éliminée pour la fin 2007.

MONTENEGRO

- Au moins deux civils ont été tués et six autres blessés par des sous-munitions.
- Les armes à sous-munitions ont détruit des quantités considérables de biens et de bétail dans une petite communauté rurale.
- Il reste des sous-munitions non explosées dans au moins deux zones. Elles coupent les accès vers les ressources naturelles et répandent la peur dans les communautés affectées.

HAUT KARABAKH/AZERBAÏDJAN

- Au moins trois victimes imputables à des sous-munitions ont été confirmées au Haut-Karabakh.
- Une contamination par des sous-munitions a été relevée dans au moins 162 endroits.

SERBIE

- Il y a au moins 94 victimes imputables à des sous-munitions et il est probable qu'il y en ait jusqu'à une centaine d'autres en plus.
- Les habitants du Sud-Est de la Serbie ont « des rencontres quasi quotidiennes » avec des sous-munitions non explosées dans des zones d'activités de subsistance à proximité des villages.
- Une enquête est en cours, destinée à évaluer l'entière de la contamination. Elle attend de recevoir de l'OTAN les données précises sur les bombardements effectués.

SIERRA LEONE

- En 1997, une force nigériane d'intervention a employé des armes à sous-munitions. Au moins 28 personnes ont été tuées ou blessées durant ces frappes.

SOUDAN

- Au moins 43 victimes de sous-munitions ont été recensées au Soudan. Plusieurs parmi elles ont été atteintes lors de frappes contre des objectifs civils tels que des hôpitaux.
- Les terres où l'on suspecte une contamination par résidus explosifs de la guerre restent inutilisées par crainte d'accidents, et cela en dépit de la rareté des terres cultivables.
- Les mines et les autres résidus explosifs de la guerre empêchent le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

SYRIE

- Au début de 2007 a été rapporté un incident dû à des sous-munitions. Au moins quatre enfants en ont été les victimes.

TADJIKISTAN

- Les victimes de sous-munitions constituent 58,5 % de l'ensemble des victimes recensées de résidus explosifs de guerre.
- Toutes les victimes de sous-munitions sauf trois ont été atteintes dans le district de Rasht, où elles constituent 94% du total des victimes recensées de mines ou de résidus explosifs de guerre. En 2007, trois victimes ont été recensées dans le district de Panj. Deux enfants y ont été blessés et un autre tué. L'enquête sur cet incident est toujours en cours.

VIETNAM

- En répartissant les cas recensés par sexe et par tranche d'âge, ce sont les garçons entre 6 et 15 ans qui forment le groupe de population le plus vulnérable. Ils constituent 23,9 % du total des victimes de sous-munitions.
- Les minorités ethniques comportent 14,6 % de toutes les victimes de sous-munitions alors qu'elles ne constituent que 7,9 % de la population totale.
- Jusqu'en 1975, 294 sous-munitions ont été larguées sur chaque km² du Vietnam. Cela donne une moyenne nationale d'environ deux sous-munitions par habitant.

SAHARA OCCIDENTAL/MAROC

- Des zones dont il a été confirmé qu'elles étaient contaminées couvrent l'Est du versant dans le secteur Nord autour de Tifariti et de Bir Lahlou.
- Il y a eu au moins quatre victimes de sous-munitions au Sahara Occidental.

Introduction

« On en a trouvé sur des toits, sur des lits, suspendues par une ailette à travers des plafonds. Le seul moyen de s'en débarrasser dont disposaient les détachements d'enlèvement d'engins explosifs était de les faire sauter à l'aide d'une charge à l'endroit précis où elles avaient échoué ... elles ont ainsi immobilisé toute la ville pendant trois jours – tout était à l'arrêt. »⁵

Ce genre de propos, on a pu en lire souvent dans les articles des médias où il était question du Liban ces quelques derniers mois. Cependant, ces mots ont été prononcés il y a environ 55 ans, après que la ville britannique de Grimsby ait été atteinte le 24 juin 1943 par des sous-munitions antipersonnel allemandes de type SD-2 « Papillon ». Ce fut là un des premiers exemples recensés d'emploi d'armes à sous-munitions.⁶ Des armes à sous-munitions ont été pour la première fois mises au point et utilisées au cours de la seconde guerre mondiale, et ce par l'Union Soviétique et l'Allemagne. C'est entre 1965 et 1975 que des armes à sous-munitions ont été pour la première fois utilisées à grande échelle par les Etats Unis en Asie du Sud-Est, comme outils de la guerre moderne.

Au cours des décennies suivantes, des armes à sous-munitions ont été employées dans au moins 25 pays ou zones non reconnues internationalement. Leur utilisation a par ailleurs été dénoncée en divers autres endroits. Jusqu'à la récente crise libanaise, l'emploi d'armes à sous-munitions ne suscitait que de temps en temps de l'intérêt au niveau international et l'activisme des opposants n'avait pas été capable d'amener les gouvernements à renoncer à leur position préférentielle, qui consistait à conserver et à utiliser des armes à sous-munitions. Cependant, des appels à une interdiction globale et internationale de cette arme qui frappe sans aucune distinction deviennent plus audibles. La Belgique a déjà franchi ce pas et de nombreux autres pays ont entrepris des actions similaires, comme des moratoires, le démantèlement et la destruction de stocks périmés. Événement plus important, la Norvège a pris l'initiative de diriger des négociations devant conduire à un nouveau traité international sur les armes à sous-munitions.

Au cours des négociations, les discussions porteront surtout sur la définition de ce qu'est une arme à sous-munitions, sur les taux de ratés et sur des notions techniques. Il est toutefois important de se souvenir du fait que les armes à sous-munitions sont des armes imprécises, conçues pour frapper une zone d'une superficie plus grande que beaucoup d'autres armes classiques en y éparpillant des sous-munitions explosives petites mais hautement létales. Les sous-munitions sont habituellement disséminées par centaines à la fois, parfois par milliers. Eparpillées à la surface du sol, elles créent une « empreinte » dont la largeur atteint souvent plusieurs centaines de mètres. A l'intérieur de cette empreinte, les sous-munitions tuent et blessent indistinctement des cibles militaires et des civils.

Même si l'on accepte comme fiables les faibles taux de ratés officiels constatés au cours d'essais réalisés dans des conditions optimales, en pratique un grand nombre de sous-munitions n'explosent pas à l'impact. Les militaires des pays qui les emploient considèrent que tout terrain qui a fait l'objet de frappes à l'aide de sous-munitions doit être assimilé à un champ de mines. Du fait de leur sensibilité par comparaison à d'autres types de résidus explosifs de la guerre, les sous-munitions non explosées causent encore de nouveaux incidents des dizaines d'années après la fin des conflits.

Depuis les premières fois qu'elles ont été mises en œuvre, des dizaines de millions, peut-être des centaines de millions de sous-munitions sont devenues la forme la plus mortelle et la plus persistante de résidus explosifs de la guerre. Contrairement à celles qui explosent comme prévu, les sous-munitions qui n'ont pas explosé à l'impact font mieux la distinction entre leurs victimes puisqu'elles atteignent presque exclusivement des civils. *Fatal Footprint: The Global Human Impact of Cluster Munitions*, un rapport préliminaire publié en novembre 2006, a révélé que 98% des victimes recensées étaient des civils. Ce rapport préliminaire a marqué un changement de direction : il a établi pour la première fois dans un seul document un cadre mondial de référence pour évaluer l'incidence des armes à sous-munitions sur les êtres humains.

Alors que l'on discute en vue de trouver des moyens techniques permettant de réduire le nombre de victimes, alors que des comparaisons sont faites avec le nombre des victimes causées par d'autres types d'armes ou d'autres formes d'insécurité d'origine humaine, des sous-munitions non explosées continuent à frapper des centaines de milliers de civils, dont de nombreux enfants. En se propageant au travers de nouveaux conflits, les armes à sous-munitions détruisent des vies, disloquent des communautés et empêchent l'accès aux ressources indispensables pour restaurer l'économie. Le présent rapport cherche à mieux définir le contexte, non pas des conflits, ni de ceux qui en sont les acteurs, mais bien des nuisances qui en résultent et sont subies par les communautés, suite à l'emploi d'armes à sous-munitions contre leur « cercle vital », c'est à dire cette portion de territoire qui englobe les activités humaines de base exercées dans toute grande agglomération, ville ou village du monde pour la vie sociale et la subsistance quotidienne.

Non seulement la grande majorité des victimes de sous-munitions sont des civils, mais elles sont en outre atteintes alors que les personnes sont en train d'accomplir les tâches normales et quotidiennes qui constituent leur gagne-pain, en des endroits où elles ont l'habitude de se trouver. L'impact socio-économique direct sur les communautés et pays contaminés par des sous-munitions est indiscutable et il n'est plus possible de continuer à le sous-estimer. La localisation et l'élimination immédiates des sous-munitions qui se trouvent dans le « cercle vital » sont les seuls moyens de réduire au maximum les pertes d'après conflit, ainsi que cela a été montré au Kosovo. Au Liban, il est reconnu que le déminage d'urgence et l'instauration de priorités en faveur des zones d'activités de subsistance ont été les seules façons de mettre un terme aux

accidents quotidiens. Les expériences de l'Afghanistan, du Cambodge, de l'Irak, du Laos et du Vietnam en disent long : lorsque les efforts de déminage sont remis à plus tard, l'usage intensif d'armes à sous-munitions en général, et les sous-munitions non explosées en particulier, constituent pour les civils une menace sournoise qui pèsera sur plusieurs générations.

L'histoire suivante n'est qu'un exemple parmi des milliers d'autres que l'on pourrait raconter en provenance de chaque pays où des armes à sous-munitions ont été utilisées contre des populations civiles, ou dans leur voisinage :

« J'ai conservé les notes prises pendant la période que j'ai passée à Bagdad...[il y a eu] nettement plus de personnes qui se présentaient dans mon bureau d'enregistrement des plaintes ; je savais qu'elles étaient fondées, mais je ne pouvais pas payer. A cause des règles à respecter pour l'utilisation des fonds alloués, je n'avais pas toujours, de semaine en semaine, assez d'argent pour payer les indemnités auxquelles les gens auraient valablement pu prétendre. ...Je me souviens d'une plainte introduite par un homme ... dont les enfants avaient été blessés par une sous-munition. Le 13 août 2003, ils étaient allés jouer dehors dans leur champ. Ils ont aperçu cet objet, ils ont été attirés par lui, s'en sont approchés, l'ont ramassé ou touché, et il a explosé. Un des garçons a eu le bras déchiqueté ; la fille a été gravement brûlée sur un côté du corps et l'autre garçon a perdu un œil. Et c'est ainsi que j'ai pu payer à cet homme 3.000 dollars US pour les blessures infligées à ses enfants. »⁷

Une somme de \$3.000 allouée pour les blessures de trois enfants n'est qu'une faible compensation pour la perte de la santé collective et du bien-être encourue par cette famille, pour la perte de leurs chances d'avenir économique subie par les garçons, pour la solitude promise à la fille défigurée comme décrit plus haut, pour l'angoisse d'une famille brisée en un instant. Il n'a pas été considéré comme approprié de chercher ici à traduire en termes d'argent la valeur des vies et du bien-être des personnes tuées ou blessées.

Aux côtés de cette famille se trouvaient la plupart des civils atteints, pour qui la plus maigre compensation est de loin supérieure à ce qu'ils ne pourraient jamais espérer recevoir. Les pays et régions où vivent des communautés affectées sont en général pauvres, insuffisamment développées, et les économies qui leur permettent de survivre sont essentiellement agricoles. Ils sont d'emblée déjà vulnérables. L'emploi d'armes à sous-munitions et les conséquences de la contamination qui en résulte ne font que les rendre plus vulnérables encore.

Pour répondre d'une façon plus adéquate et plus réaliste aux besoins humanitaires suscités par les armes à sous-munitions, l'équipe de chercheurs s'est adressée aux sources compétentes pour qu'elles fournissent les données qu'elles possèdent sur les victimes et les frappes effectuées. Certaines ont répondu à cet appel franchement et ouvertement, d'autres anonymement. Beaucoup d'autres ont refusé de voir que les temps étaient en train de changer : peu importe, les actions destinées à s'attaquer à ces problèmes sont de plus en plus demandées et entreprises. L'histoire des *victimes*⁸ civiles innocentes continuera d'être racontée et notée le plus possible.

D'autres problèmes concernant la collecte des données ont été identifiés et requièrent une attention soutenue : les victimes atteintes pendant les bombardements sont rarement recensées, les détails sur certains groupes de victimes ne sont pas (rendus) disponibles et, dans certains cas, les relations qu'en font les médias sont les seuls moyens auxquels les chercheurs puissent recourir. Lorsqu'il existe une collecte de données, elle n'est pas suffisamment anticipative, ne s'étend pas à tout le pays et omet souvent de faire la distinction entre les divers types d'engins explosifs, les détails personnels, le nombre de victimes atteintes, la nature des blessures et les services fournis. Les séries de données que nous avons examinées sont marquées par l'absence d'une terminologie commune, d'une méthodologie standardisée, d'un classement des informations récoltées par catégories. Elles révèlent en outre trop souvent des lacunes dans le contrôle de qualité et les mécanismes de vérification.

Ceci constitue un projet de recherche. Il a cherché à faire mieux comprendre les effets que produit l'emploi d'armes à sous-munitions en fournissant de la documentation sur les victimes à court, moyen et long terme, sur les effets cumulés du handicap et de la mortalité ainsi que sur les répercussions socio-économiques qui rejaillissent sur les familles et les communautés. Tout en ne prétendant en aucun cas être un traitement exhaustif de ces répercussions, le présent document fait apparaître plus nettement le côté humain de l'impact sur les communautés affectées.

Quoique soient fermement établis les effets négatifs durables des sous-munitions sur la sécurité ainsi que sur le caractère inviolable des habitations et des moyens de subsistance, ils sont fréquemment passés sous silence : ce sujet est considéré comme trop vaste et trop lié à d'autres pour faire l'objet d'un débat analytique. Cependant, assurer un « cercle vital » sûr et productif relève de la responsabilité de tous ceux qui la partagent.

Sur le front international, les progrès se poursuivent. La troisième Conférence de Révision de la Convention sur l'Interdiction ou les Restrictions d'Emploi de certains Armements Classiques s'est tenue du 6 au 17 novembre 2006. Elle a été pour les Etats participants l'occasion de prendre connaissance et d'aborder le problème de l'impact humain durable des armes à sous-munitions, une occasion que beaucoup ont saisie. Dès le début de la conférence, six nations ont proclamé la nécessité d'une interdiction frappant les armes à

sous-munitions. A la fin de la conférence, 25 nations, sous la conduite du Gouvernement norvégien, ont appelé à l'adoption d'une telle mesure. Suite à cela, à la Conférence d'Oslo sur les armes à sous-munitions, du 20 au 23 février 2007, 46 états se sont engagés à aboutir pour la fin de 2008 à un instrument légalement contraignant. Avec les conférences encore prévues en 2007 à Lima et à Vienne, et en début 2008 à Dublin, il semble y avoir des raisons d'espérer qu'un aboutissement positif du processus d'élaboration du traité soit en vue.

Toutefois, l'attention que le traité consacrera à l'impact humain des armes à sous-munitions déterminera quelles actions à long terme seront engagées pour pallier d'une façon significative et logique les effets nuisibles que produisent ces armes sur ces personnes, ces familles et ces communautés qui ont payé le prix fort. Le véritable état d'esprit et le caractère du processus se reconnaîtra à la manière dont il aborde le problème de l'impact humain.

Katleen Maes
Bruxelles, 16 mai 2007

Comment apporter une aide globale aux victimes ?

Depuis février 2005, Handicap International a fait appel aux Etats pour :

- Interdire la production, l'utilisation et le transfert d'armes à sous-munitions,
- Soutenir un traité international sur les armes à sous-munitions,
- Détruire leurs stocks d'armes à sous-munitions,
- Fournir des moyens suffisants pour soutenir les personnes, les familles et les communautés affectées par des sous-munitions non explosées et tous les autres résidus explosifs de la guerre.

En février 2007, la Norvège a accueilli une conférence cruciale qui a abouti à l'adoption de la Déclaration d'Oslo sur les armes à sous-munitions. Les états qui ont souscrit à cette déclaration se sont engagés à « établir un cadre de coopération et d'aide en vue de procurer aux survivants et à leurs communautés les soins et la réadaptation dont ils ont besoin, de déminer les zones contaminées, de sensibiliser les habitants au danger et de détruire les stocks d'armes à sous-munitions interdites. »

Il est important d'avoir inclus dans la déclaration l'aide aux *victimes* (c.à d. aux personnes atteintes, leurs familles et leurs communautés) ; depuis l'adoption du Traité d'Interdiction des Mines, c'est d'ailleurs devenu un principe admis. Toutefois, du fait de la brièveté de la déclaration, le texte ne mentionne pas explicitement la réintégration sociale et économique. Ceci peut être interprété comme un pas en arrière par comparaison au Traité d'Interdiction des Mines. Ce dernier incluait en effet ces deux éléments, en plus des soins (médicaux) et de la réadaptation (physique) qui, eux, sont bien mentionnés dans la Déclaration d'Oslo.

Les auteurs de ce rapport se basent sur les 25 années d'expérience sur le terrain que compte Handicap International et sur les bientôt 10 années d'observation de la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des Mines. Ils souhaitent dès lors formuler les suggestions suivantes concernant l'aide globale aux victimes.

Sans vouloir être exhaustifs, quelques principes de base en matière d'aide aux victimes sont :

- L'aide ne doit pas se limiter à la personne directement atteinte ; elle doit aussi s'étendre à sa famille et à la communauté affectée.
- Les soins aux *victimes* sont un problème du long terme ; ils doivent se poursuivre encore après que la dernière mine ou sous-munitions ait été enlevée
- L'aide aux victimes englobe six composantes : la collecte des données, les soins médicaux d'urgence et d'après urgence, la réadaptation physique, le soutien psychologique et social, la réinsertion ou l'insertion économique et les lois et politiques relatives au handicap.
- L'aide aux victimes est un problème de Droits de l'Homme, assurant des droits égaux à tous ceux qui sont affectés.
- L'aide aux victimes n'est pas à mettre en œuvre isolément ; elle doit l'être dans le cadre d'initiatives en faveur d'autres personnes handicapées et en relation avec les actions contre les mines. Elle doit aussi s'intégrer dans les stratégies de santé publique, de développement et de lutte contre la pauvreté.

La responsabilité de l'aide aux victimes incombe tout d'abord à l'état affecté. Néanmoins, un soutien efficace et à long terme par la communauté internationale est nécessaire. La programmation de l'aide aux victimes ne peut être efficace que si elle est basée sur une identification des besoins faite par les *victimes* elles-mêmes, et si ces dernières peuvent contribuer directement à la décision politique et à la planification aux niveaux local, national et international. L'aide ne peut être durable et efficace que si elle se construit sur la propriété nationale et sur la coordination entre tous ceux qui détiennent les enjeux.

Les principaux défis dans le domaine de l'aide aux victimes sont :

- Accès aux soins : ceci inclut l'accès physique, l'accessibilité économique et l'accès aux informations, tous éléments qui doivent être fournis d'une façon appropriée du point de vue culturel.
- Variété et efficacité de l'aide : toutes les composantes de l'aide aux victimes sont à considérer comme liées entre elles et d'égale importance. Des systèmes de référence doivent être en place et doivent être renforcés.
- Capacité et durabilité : ceci inclut la capacité en matières d'infrastructures et de ressources humaines, à renforcer par des formations et par la stabilité du personnel. Les services nationaux et locaux devraient graduellement remplacer les structures internationales, pour lesquels les états nationaux devraient chercher un financement de plus en plus diversifié.
- Respect des droits : Il faut renforcer l'application pratique des lois générales et particulières qui concernent la discrimination à l'égard des personnes handicapées.
- Le suivi des progrès : en raison de la nature variée de l'aide aux victimes et du caractère volontaire des rapports qui y ont trait, les progrès enregistrés, tant pour l'aide spécifique aux victimes que pour les programmes utiles aux victimes qui interfèrent avec elle, ne sont pas correctement cartographiés.
- Définition de priorités : l'aide aux victimes des mines et des autres résidus explosifs de la guerre n'est souvent pas considérée comme prioritaire par rapport à d'autres urgences, comme par exemple les conflits ou le SIDA ; Ceci est particulièrement vrai pour l'aide aux victimes des sous-munitions.

Tout en reconnaissant que l'aide aux victimes doit être taillée sur mesure en fonction des besoins de chaque personne en particulier et de chaque communauté affectée, certains principes généraux sont applicables d'une manière précise et doivent être abordés dans le texte du traité :

- Afin de prendre en compte l'impact humain causé par les sous-munitions et de dresser le profil de l'aide à apporter à ceux qui en sont les victimes, cette aide devra être mentionnée dans l'énoncé des obligations générales.
- Il faudra inclure une définition du terme « Victime des sous-munitions » dans la partie terminologie, p.ex. : la personne atteinte en tant que membre d'un groupe plus important de personnes handicapées, sa famille et sa communauté.
- En outre, un article distinct sur l'aide aux victimes devra être créé. Il devra refléter clairement la nature variée et complexe de l'aide aux victimes, et indiquer la double responsabilité des acteurs nationaux d'une part, et internationaux d'autre part. Quoique le présent rapport ne soit pas le lieu indiqué pour proposer un projet de texte pour cet article, les constituants suivants devraient renforcer les efforts d'aide aux victimes :
 - Chaque Etat Partie s'engage à fournir une aide globale aux *victimes* des sous-munitions par la voie des systèmes existants ou, si nécessaire, en créant des services spécialisés.
 - Chaque Etat Partie s'engage à promouvoir, à protéger, à assurer et à faire rapport sur l'accès totalement équitable de toutes les victimes des sous-munitions à tous les droits humains et à toutes les libertés fondamentales, ainsi qu'à promouvoir le respect de leur dignité propre.
 - Le terme « promouvoir » inclut, sans que ceci soit limitatif : le travail de collecte des données, les soins médicaux d'urgence et d'après urgence, la réadaptation physique, le soutien psychologique, l'inclusion sociale, l'inclusion et la réinsertion économique, le soutien juridique, les lois et politiques en rapport avec le handicap, en lien direct avec les communautés affectées (p.ex. le plus près possible d'eux).
 - Ces efforts seront systématiquement coordonnés, planifiés et considérés comme prioritaires. Les rôles de responsabilité seront délégués vers les autorités compétentes et vers les *victimes* afin d'assurer la souveraineté nationale et la capacité durable des états affectés.
 - Là où cela est opportun, l'aide aux victimes sera couplée à des initiatives plus larges pour favoriser le développement, la lutte contre la pauvreté, la santé publique et les initiatives en visant le handicap.
 - Si un Etat Partie estime ne pas être à même de fournir seul l'aide requise aux *victimes* des sous-munitions, cet Etat Partie s'engage à soumettre à d'autres Etats Parties une demande spécifiant la nature des programmes proposés, les buts à atteindre, l'évaluation des besoins des bénéficiaires, les circonstances qui empêchent l'Etat Partie demandeur d'aider lui-même les *victimes*, ainsi que toute autre information utile pour la demande d'aide.
- Dans le cadre de la coopération internationale, les échanges d'informations et d'expertise ainsi que la fourniture de renseignements aux organismes chargés de rassembler les données, tout cela ne doit pas se limiter aux activités de déminage, mais devrait s'étendre à d'autres composantes de l'action contre les résidus explosifs de la guerre, y compris l'aide aux victimes. Ceci s'ajoute à la clause selon laquelle les Etats Parties qui en ont la possibilité soutiendront les efforts d'aide déployés par les états affectés, en coopération avec les acteurs nationaux et internationaux compétents.
- Quant aux mesures de transparence, il devrait être obligatoire de faire rapport sur les progrès réalisés dans le domaine de l'aide aux victimes. Ces rapports devront concerner les programmes spécifiques ou connexes, et cela aussi bien pour les états affectés que pour les états donateurs.

Outre les composantes spécifiques ayant trait à l'aide aux victimes, les auteurs du présent rapport, en accord avec leurs collègues de la Coalition contre les armes à sous-munitions, estiment qu'un futur traité sur les armes à sous-munitions devrait au minimum inclure :

-
- Une interdiction d'employer, de produire, de transférer ou d'entreposer des armes à sous-munitions, telles qu'elles sont définies ;
- Une définition des armes à sous-munitions qui n'exclut pas celles dont les sous-munitions sont dotées de mécanismes d'autodestruction ;
- Aucune clause autorisant les sous-munitions répondant à certaines normes de fiabilité ;
- Que le traité soit applicable en toute circonstance, y compris lors de conflits de nature nationale ou internationale ;
- Une interdiction de fournir de l'aide à quiconque en vue de lui permettre d'utiliser, de produire, de transférer ou d'entreposer des armes à sous-munitions ;⁹
- Une obligation de détruire ses stocks d'armes à sous-munitions avant la fin d'un délai déterminé et qui doit être le plus court possible ;
- Une obligation de marquer, de clôturer et de déminer les zones contaminées dès que possible, mais pas au-delà d'une échéance précisée, ainsi que de constituer et d'entretenir une capacité réelle d'entreprendre ces actions ;
- Une obligation de fournir de l'aide par du marquage, du clôturage et d'autres modes de mise en garde, de l'éducation au risque et du déminage ; les utilisateurs d'armes à sous-munitions devraient avoir des obligations particulières de participer à ce genre d'aide, y compris la fourniture à temps et en détail d'informations sur l'emploi ;

- Une acceptation de la responsabilité de protéger les civils contre les armes à sous-munitions en tout temps au travers des obligations contenues dans le nouveau traité ;
- Une clause d'obligation engageant les états à fournir un maximum de coopération et de transparence ;
- Une obligation de soumettre des rapports annuels de transparence ;
- Une exigence d'adopter des mesures nationales d'exécution, y compris des sanctions pénales ;
- Une clause interdisant toute réserve par rapport à un quelconque article du traité ;
- Une clause interdisant de se retirer du traité si l'on est engagé dans un conflit armé ;
- Des clauses prévoyant des sessions annuelles réunissant les Etats Parties et, à intervalles réguliers, des Conférences de Révision ;
- Aucune clause instaurant une période transitoire avant l'entrée en application totale de l'interdiction d'utilisation, de production et de transfert ;
- Aucune exception géographique à l'interdiction d'emploi, de production et de transfert.

Rappel de quelques dates

Emploi d'armes à sous-munitions et utilisateurs, tableau chronologique

Années	Pays ou zones	Utilisateurs
1965	Laos* Vietnam	Etats-Unis d'Amérique (USA)
1966	Laos* Vietnam	USA
1967	Laos* Vietnam	USA
1968	Laos* Vietnam	USA
1969	Laos* Vietnam* Cambodge	USA
1970	Laos* Vietnam* Cambodge	USA
1971	Laos* Vietnam* Cambodge	USA
1972	Laos* Vietnam* Cambodge	USA
1973	Laos* Vietnam* Cambodge* Syrie	USA* Israël
1974	Vietnam	USA
1975	Vietnam* Sahara Occidental	USA* Maroc
1976	Sahara Occidental	Maroc
1977	Sahara Occidental	Maroc
1978	Sahara Occidental* Liban	Maroc* Israël
1979	Sahara Occidental	Maroc
1980	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1981	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1982	Sahara Occidental* Afghanistan* Liban	Maroc* URSS* Israël
1983	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1984	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1985	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1986	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1987	Sahara Occidental* Afghanistan* Tchad	Maroc* URSS* Libye
1988	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1989	Sahara Occidental* Afghanistan	Maroc* URSS
1990	Sahara Occidental	Maroc
1991	Sahara Occidental, Koweït, Irak, Arabie Saoudite, Croatie, Erythrée	Maroc* USA et Forces de la Coalition (USA/FC)* République Serbe de la Krajina (RSK)* Ethiopie
1992	Croatie, Bosnie-Herzégovine, Tadjikistan, Haut-Karabakh	RSK* Factions internes* Forces gouvernementales du Tadjikistan (FGT) Russie, Azerbaïdjan
1993	Croatie, Bosnie-Herzégovine, Tadjikistan, Haut-Karabakh	RSK* Factions internes*FGT* Russie, Azerbaïdjan
1994	Croatie, Bosnie-Herzégovine, Tadjikistan, Haut-Karabakh* Tchétchénie	RSK* Factions internes*FGT* Russie* Azerbaïdjan* Russie
1995	Croatie, Bosnie-Herzégovine, Tadjikistan, Tchétchénie* Soudan	RSK* Factions internes*OTAN* FGT*Russie* Russie*Forces gouvernementales soudanaises (FGS)
1996	Tadjikistan, Tchétchénie, Soudan, Afghanistan, Liban	FGT* Russie*Russie*FGS* Alliance du Nord, Talibans* Israël
1997	Tadjikistan, Soudan, Afghanistan, Sierra Leone	FGT* Russie* FGS* Alliance du Nord, Talibans* Nigéria/ECOMOG
1998	Soudan, Afghanistan, Ethiopie	FGS* Alliance du Nord, Talibans* Erythrée
1999	Soudan, Afghanistan, Albanie, Serbie – Montenegro, Kosovo, Tchétchénie	FGS* Alliance du Nord, Talibans* OTAN, Serbes* OTAN* Russie*
2000	Soudan, Afghanistan, Erythrée	FGS* Alliance du Nord, Talibans* Ethiopie, Erythrée
2001	Afghanistan	USA
2002	Afghanistan	USA
2003	Irak, Koweït	USA/FC,
2004	Irak	USA/FC,
2005	Irak, Liban	USA/FC, Israël
2006	Irak, Liban, Israël	USA/FC, Israël, Hezbollah

Conclusion

Il y a longtemps qu'au niveau international, il a été reconnu que les mines terrestres étaient des armes de guerre frappant aveuglément. Les répercussions de leur utilisation en termes humains et socio-économiques ont reçu une attention considérable, ont donné lieu à des études et ont contribué à instaurer des politiques. Finalement, elles ont conduit à l'adoption d'un instrument des plus efficaces et à un processus destiné à surveiller dans quelle mesure les états se conforment aux engagements qu'ils ont pris en ratifiant le traité d'interdiction des mines.

L'utilisation d'armes à sous-munitions donne lieu à des problèmes très similaires : elles causent des torts persistants, disproportionnés et infligés sans discernement à des civils, à court et à long terme. Il ne fait pas de doute que les armes à sous-munitions laissent actuellement derrière elles un héritage parmi les plus problématiques et les plus lourds de conséquences, légué par la conduite de la guerre. Cela est dû à leur « empreinte » fatale : la large zone qu'elles sont destinées à couvrir, leur pourcentage élevé de ratés et leur nature sensible comme résidu explosif de la guerre. Les données recueillies et les rapports démontrent ce que les sources militaires savaient depuis longtemps : les terrains contaminés par des sous-munitions doivent souvent être assimilés à des champs de mines ».

Les armes à sous-munitions sont destinées à tuer et à mutiler. Les sous-munitions non explosées atteignent par incident un plus grand nombre de victimes et les blessures qui en résultent sont aussi graves ou même plus invalidantes que celles causées par les mines terrestres. Les sous-munitions ont tendance à exploser au cours d'activités normales de subsistance. La sensibilité de certaines sous-munitions est si extrême que des rapports mentionnent des explosions ayant fait des victimes alors qu'elles avaient été déclenchées par les vibrations au passage d'un véhicule, d'animaux, de vélos ou même de personnes passant simplement à pied à proximité. Fréquemment, les victimes sont atteintes à proximité d'une explosion, créant un type de souffrance civile spécifique et reconnaissable. Les pourcentages de ratés dépendent de nombreux facteurs environnementaux dont les utilisateurs ne sont pas maîtres. De ce fait, inévitablement, les pourcentages de ratés des sous-munitions sont en réalité plus élevés, la contamination bien pire, et donc l'incidence humaine plus considérable, que ce que prétendent ceux qui se basent sur les estimations des fabricants.

« Cercle d'impact : L'empreinte fatale de armes à sous-munitions sur les personnes et les communautés », ce document confirme une fois de plus que les civils sont presque les seules victimes de sous-munitions, constituant 98% des pertes qui leur sont imputables. La grande majorité des victimes de sous-munitions confirmées par ce rapport comptaient parmi les pauvres de leur pays, de leur zone ou de leur région, et même parmi les plus pauvres. Ce rapport a rassemblé une grande quantité d'informations en provenance de nombreuses sources et de données ayant fait l'objet de comptes-rendus aussi bien anciens que récents. L'étude des statistiques a fourni la preuve de l'existence d'au moins 13.306 victimes recensées et confirmées de sous-munitions. Ce nombre n'inclut ni extrapolations ni estimations. Une estimation prudente indique qu'il existe au moins 55.000 victimes de sous-munitions. Cependant, ce nombre pourrait atteindre le niveau de 100.000 victimes de sous-munitions.

Au cours de la recherche, une zone comptant des victimes de sous-munitions a été identifiée, alors qu'elle n'avait jusque là été citée dans aucun rapport : le Haut Karabakh. Des zones où des armes à sous-munitions avaient été utilisées, ou qui en avaient été contaminées, ont pu être identifiées et confirmées dans huit pays supplémentaires. Alors que l'existence de victimes est suspectée dans plusieurs d'entre eux, on ne les a pas inclus dans les totaux car les informations qui en font état n'ont pas pu être recoupées. Des victimes supplémentaires ont été identifiées en grand nombre dans des pays où l'emploi de ces armes avait été intensif, y compris des nombres considérables au Liban, en Serbie et au Vietnam.

L'examen en détail des cas des victimes dont l'accident a été la conséquence logique d'activités destinées à leur fournir de quoi vivre en des endroits particuliers montre que l'utilisation d'armes à sous-munitions a des répercussions marquantes dans le domaine socio-économique. En considérant l'absence d'un déminage rapide et global, vital pour réduire le nombre de victimes civiles, ainsi que la réduction insuffisante des risques particuliers dus aux sous-munitions, l'emploi de ces armes a engendré des besoins pour les survivants, pour leurs familles et pour leurs communautés. Il faut maintenant apporter à ce problème des solutions adéquates.

Il est aussi clairement apparu qu'un fort pourcentage des accidents causés par des résidus explosifs inconnus de la guerre, dans des zones connues pour avoir été contaminées par des sous-munitions non explosées, sont en fait des pertes imputables aux sous-munitions. Dans les pays qui ont subi l'utilisation la plus forte, le nombre de victimes de sous-munitions, parmi les cas où le type de munition en cause est indéterminé, est *au moins* équivalent au pourcentage de victimes de sous-munitions où l'engin qui a causé l'accident a pu être identifié. Dans de nombreux cas, ceci signifierait que 40% à 50% des victimes d'engins de guerre non identifiés ont en fait été victimes de sous-munitions. Un plus grand nombre encore présente les signes typiques des effets et des blessures causés par les sous-munitions.

L'application de méthodes inadéquates pour recueillir les données sur les frappes, sur la contamination qui en résulte et sur les victimes, de même que pour les diffuser dans le domaine public, persiste. De ce fait,

- Nul ne peut dire exactement combien il reste de sous-munitions dormantes.
- Nul ne peut dire exactement non plus combien il y a de victimes de sous-munitions.

En dépit des données incomplètes, il est possible de tirer quelques enseignements des similitudes évidentes présentées par divers pays affectés par les sous-munitions. Ces dernières continueront à exercer une menace significative, durable et sans discernement.

Enseignement n°1 : La clé pour parvenir à une action humanitaire efficace au profit des communautés touchées réside dans des données et une analyse précises, en temps utile et transparentes.

L'analyse montre que seuls 12% des pays et des zones (trois) affectés par les sous-munitions effectuent un recueil de données presque complet ; 64 % (16) ne recueillent les données que de manière épisodique ou limitée tandis que 20% (5) n'ont aucun système de recueil des données. On n'en compte que 16 % (4) qui possédaient ou partageaient des données sur les victimes des conflits et 44 % (11) qui faisaient, jusqu'à un certain point, la distinction entre les sous-munitions et les autres sortes de résidus explosifs de la guerre. Une majorité écrasante, c. à d. 96,8 %, de toutes les pertes confirmées dues à des sous-munitions (12.886) sont survenues là où il n'est réalisé que peu, ou pas du tout, de recueil de données.

Dans la plupart des cas, la nature du conflit et ses suites immédiates ont empêché de rassembler efficacement les données. En outre, il n'est pas possible d'obtenir une information complète sur les victimes de sous-munitions atteintes à chacun des trois stades (la frappe proprement dite, l'après frappe et l'après conflit) au cours desquels les sous-munitions représentent une menace. A moins qu'il n'en soit fait état dans les médias, seule une information limitée est disponible concernant les pertes subies au cours des frappes, comme c'est le cas en Tchétchénie. En se basant sur les données existantes, il est souvent impossible de distinguer si une victime a été atteinte pendant une frappe, ou bien peu après, à cause d'une sous-munition qui n'avait pas explosé. Peu d'efforts sont faits pour améliorer rétroactivement l'information sur les victimes atteintes au cours des frappes et par après. Même dans des pays où le recueil des données est considéré comme relativement complet, l'information sur les pertes encourues durant les frappes est rare ; quant à celles qui sont survenues après les frappes, elles sont insuffisamment prises en compte. Toutefois, lorsqu'on se penche sur deux cas d'utilisation intensive – en Irak, où une analyse limitée faite par les médias a identifié plus de 1.000 victimes de frappes en 2003, et au Laos, où on a recensé plus de 4.000 victimes de munitions non explosées – une image de l'étendue potentielle des répercussions apparaît, qui donne le frisson.

De même, non seulement toutes les victimes ne sont pas recensées (c'est le cas par exemple des personnes déplacées dans leur pays ou des réfugiés), mais les pertes subies par les insurgés, les miliciens et les militaires ne sont, elles non plus, pas incluses dans de nombreuses bases de données. Parfois, cette information a été enregistrée mais n'est pas mise à la disposition du public, peut-être pour cacher aux yeux des propres troupes et de ceux qui les utilisent l'ampleur des conséquences qu'entraîne l'emploi d'armes à sous-munitions.

Tandis que les effectifs de pertes militaires font sans doute l'objet de rapports fortement tronqués, il a été constaté que les pertes civiles avaient été énormément minimisées dans les rapports concernant les endroits où des armes à sous-munitions ont été utilisées massivement, en l'occurrence en Afghanistan, au Cambodge, en Tchétchénie, en Irak, au Laos et au Vietnam.

Des problèmes supplémentaires influencent le recueil des données : beaucoup de victimes, ou les communautés auxquelles elles appartiennent, ne savent pas exactement quel type d'engin de guerre a été la cause de l'accident ; ceux qui ont recueilli les données ne possédaient peut-être pas l'expertise pour déduire ce genre d'information ; et les bases de données sur les victimes ou les mécanismes de suivi des blessures ne sont pas mis en relation avec des données sur les frappes ou l'emploi de mines. Dès lors, un pourcentage élevé de pertes est attribué à un engin explosif inconnu, ou bien un engin explosif erroné est indiqué. La plupart de ces problèmes peuvent trouver une solution si on augmente les formations, les ressources et l'octroi de priorités.

Du fait que ce manque d'information affecte directement la capacité d'agir efficacement de ceux qui fournissent l'aide aux survivants, le travail d'autres acteurs est, semble-t-il, aussi freiné par ce manque d'information. La collecte des données et les rapports sur les victimes sont importants, non seulement pour le secteur de l'action humanitaire contre les mines, pour ceux qui assurent le déminage, la sensibilisation aux dangers et l'aide aux survivants, mais également pour ceux qui agissent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, du développement et de l'aide aux personnes handicapées, que ce soit à l'échelon international, national ou local. Cependant, il est peu probable que ces activités soient exercées en se référant aux données sur les victimes des mines ou autres résidus explosifs de la guerre. Alors qu'en Afghanistan, au Cambodge ou au Laos, il est généralement reconnu que les projets de lutte contre la pauvreté, de développement communautaire et d'infrastructure devraient inclure la dépollution des zones contaminées, il ne semble pas encore qu'il existe des efforts substantiels et bien coordonnés entre ces activités d'une part, les collecteurs de données et ceux qui fournissent l'aide aux survivants d'autre part.

Il est nécessaire de savoir distinguer les uns des autres les divers engins de guerre non explosés qui sont à l'origine des accidents, y compris les sous-munitions, si l'on veut mettre au point avec précision des projets d'aide aux survivants et de développement communautaire. Dans les zones où il y a de nombreuses victimes de sous-munitions, on peut déceler des tendances dans les types et les niveaux de handicap. Par exemple, on constate, parmi ceux qui ont survécu aux sous-munitions, un pourcentage élevé de cécité totale ou partielle et d'amputations de la main ou du bras, ce qui rend à tout le moins problématiques de nombreuses catégories de formation professionnelle.

Malgré que ceci soit également vrai pour d'autres types de résidus explosifs de la guerre, dont la « blessure-signature » correspond à celle d'une sous-munition, dans la plupart des pays ; les blessures par munitions non explosées ne sont pas causées par d'autres catégories d'engins explosifs, mais bien en majorité par des sous-munitions.

Enseignement 2 : Les pratiques en vigueur pour le choix des objectifs et la contamination des zones civiles qui en résulte sont à l'origine de torts disproportionnés et persistants infligés aux communautés.

Bien qu'il n'entre pas dans le cadre de la présente étude d'entreprendre une analyse approfondie et/ou exhaustive des données sur les frappes, une analyse initiale des données disponibles sur les frappes a été faite dans le but de replacer dans leur contexte les répercussions de l'utilisation d'armes à sous-munitions sur les communautés. Le projet a procédé à une analyse initiale des données (partielles) obtenues au cours d'une période de 42 ans pour 9 pays concernant les frappes et la contamination. Elle a confirmé l'utilisation d'au moins 440 millions de sous-munitions. En situant les pourcentages de ratés en moyenne entre 5 et 30 %, à ce jour, de 22 millions à 132 millions d'entre elles sont devenues des résidus explosifs de la guerre. Etant donné de récentes estimations des pourcentages de ratés affectant les armes à sous-munitions vieillissantes d'origine américaine mises en œuvre par Israël au Liban, ainsi que le taux connu de ratés de la sous-munition la plus largement disséminée de toute l'histoire, la BLU-26, les estimations qui précèdent sont indiscutablement très prudentes : elles représentent le *nombre minimum de sous-munitions larguées* depuis 1965.

Une autre particularité des données sur les frappes est révélée par les modèles en usage au fil des temps. Les sous-munitions sont des armes destinées à couvrir de grandes superficies et qui causent généralement des pertes humaines à l'intérieur de chaque zone d'impacts tout en créant peu de dégâts aux infrastructures. Elles ont été utilisées en lieu et place de troupes terrestres en Asie du Sud-Est, en Irak, au Kosovo et au Liban. L'analyse des données disponibles montre que, vers la fin d'un conflit, l'utilisation d'armes à sous-munitions augmente, comme moyen de renforcer la mobilité des troupes et/ou de couvrir leur retraite. Lorsque les Etats-Unis ont commencé à retirer leurs troupes combattantes du Vietnam, la mise en œuvre d'armes à sous-munitions connut une escalade, non seulement dans ce dernier pays, mais aussi au Laos et au Cambodge : de 1970 à 1975, 74 % de toutes les sous-munitions (au moins 326 millions) ont été disséminées, dont 39 % (soit au moins 172 millions) l'ont été pendant la seule année 1970. Au Kosovo, des armes à sous-munitions ont été utilisées par l'OTAN sans qu'il y ait eu le déploiement d'aucune force terrestre de l'OTAN. Cela a, semble-t-il, été également le cas en Afghanistan et en Irak. Beaucoup plus récemment, l'exemple de l'utilisation largement rendue publique, documentée et internationalement condamnée, d'armes à sous-munitions par Israël pendant les 72 dernières heures du conflit avec le Liban, au cours desquelles ont été disséminées jusqu'à 90 % (environ 4 millions) de toutes les sous-munitions larguées au cours de ce conflit, est à mettre en relation directe avec le mouvement des forces israéliennes.

Les armes à sous-munitions ont été utilisées dans un large éventail d'endroits, depuis des zones urbaines fortement bâties jusqu'à des environnements ruraux à l'habitat clairsemé, souvent contre des objectifs inconnus, non déterminés, dissimulés ou mobiles. Dans de nombreux cas, des armes à sous-munitions ont été utilisées non pas contre des armées régulières permanentes, mais contre des forces irrégulières qui, de par leur vraie nature, sont très difficiles à prendre pour cible et sont souvent à proximité de lieux à caractère civil. Dans certains cas, comme en Tchétchénie, elles ont expressément pris pour cible des objectifs civils. Les armes à sous-munitions agissent sur une grande surface et contaminent plus que l'objectif militaire. Ceci est apparu de façon incontestable dans la plupart des pays affectés, de l'Asie du Sud-Est à l'Europe.

Il en est résulté la caractéristique la plus problématique des données observées sur les frappes, c'est à dire le niveau atteint par l'emploi d'armes à sous-munitions à l'intérieur de zones peuplées ou dans leurs environs immédiats, donc à l'intérieur du « cercle de vie » mentionné dans l'introduction du présent rapport. L'utilisation d'armes à sous-munitions sur des zones civiles entraîne des pertes civiles, et ce d'une façon disproportionnée par rapport à l'objectif militaire supposé. L'information, même limitée, dont on dispose sur les pertes subies lors de frappes, indique que de nombreuses victimes des sous-munitions étaient des civils, comme ce fut le cas en Irak.

L'accumulation de preuves concernant le choix des cibles pour les armes à sous-munitions (ou son absence) est claire. Au Laos et au Cambodge, par exemple, 20,1 % des sous-munitions (59,2 millions, soit plus que le nombre de celles utilisées en Irak) ont été disséminées dans un rayon d'un kilomètre autour de villages. En Afghanistan, en 2001 et 2002, sept des dix centres les plus peuplés ont enregistré le plus grand nombre de frappes exécutées à l'aide d'armes à sous-munitions. Des attaques par des armes à sous-munitions ont été également effectuées dans des zones à forte densité de population civile de Croatie, de Tchétchénie et de Serbie.

Leur emploi dans, ou à proximité, de zones civiles provoque une contamination des lieux où les gens vivent et travaillent. Leur emploi dans des zones d'activités de subsistance à proximité des habitations humaines entraîne même des pourcentages plus élevés de ratés et une contamination plus grande par suite des caractéristiques du sol et de ce qui le recouvre dans des terrains tels que des terres agricoles, des récoltes,

des champs labourés, des rizières, des vergers, des forêts et de la jungle. Au Liban, près de la moitié des endroits où avaient eu lieu des frappes ont été identifiés comme zones d'activités de subsistance, par exemple des terres agricoles et des vergers. En outre, 35 % d'autres correspondaient à des maisons ou à des zones résidentielles. Les personnes qui se trouvent dans les zones contaminées de Serbie font « des rencontres quasi quotidiennes » avec des sous-munitions non explosées dans des lieux d'activités de subsistance aux abords de villages, y compris dans des terrains qui étaient habituellement des champs de maïs, des bois et des pâturages.

Même lorsque les armes à sous-munitions sont utilisées contre des zones peu peuplées, elles constituent encore toujours un danger pour les personnes qui font paître des animaux ou pour celles qui sont obligées de chercher à améliorer leurs conditions de vie en cherchant de la nourriture et du bois dans les forêts, comme c'était le cas en Albanie.

Dans l'ensemble, l'incidence de la mise en oeuvre d'armes à sous-munitions contre des civils, dans chaque pays ou région, est généralement proportionnelle au nombre de sous-munitions utilisées : plus l'emploi est important, plus grand est l'impact. Cependant, d'autres facteurs peuvent accroître encore l'impact produit, comme une plus grande densité de population dans une zone contaminée particulière. Ce fut le cas de la province de Quang Tri, au Vietnam, où il y a eu, au cours de la phase d'urgence qui a suivi les frappes, deux fois plus de victimes que dans la province nettement plus contaminée de Savannakhet, au Laos.

Toutefois, la densité de population n'est pas le seul élément qui détermine le taux de pertes humaines. Il existe un lien direct entre d'une part la disponibilité des terres cultivables et des ressources, et d'autre part le taux de victimes. Plus il y a de demande pour des terres arables ou utilisables pour d'autres activités nécessaires à la survie, plus les communautés pauvres sont forcées d'affronter la contamination par les sous-munitions. Les communautés les plus vulnérables souffrent d'autant plus qu'elles doivent survivre dans des circonstances déjà difficiles. Par exemple, la population des minorités ethniques vivant dans la montagne et les hauts plateaux de la province de Quang Tri, au centre-Nord du Vietnam, court un risque plusieurs fois supérieur de devenir victime des sous-munitions par rapport aux habitants des terres plus basses. En Afghanistan, les nomades se déplaçant dans des zones quasi inhabitées étaient vulnérables à la contamination par les sous-munitions, particulièrement dans les lieux où ils faisaient paître leur bétail et sur les pistes : les membres de cette population, déjà appauvris, étaient amenés à prendre des risques supplémentaires en récoltant, pour gagner un peu plus d'argent, ce qu'ils prenaient pour du métal à revendre.

Enseignement 3 : Les sous-munitions causent une forte augmentation des pertes parmi les réfugiés qui rentrent chez eux après les frappes : il est crucial de prendre des mesures pour leur protection

Dans de nombreux pays affectés, tels l'Afghanistan, l'Albanie, le Kosovo, le Laos, le Liban et le Vietnam, on a constaté un net accroissement des pertes dues aux sous-munitions lors du retour des réfugiés et des déplacés. C'est parmi des populations non averties et/ou qui n'ont pas été préparées à affronter les dangers des sous-munitions non explosées que l'on trouve la quasi majorité des pertes encourues au cours de cette période. En cas d'utilisation prolongée et de forte contamination, la période durant laquelle les accidents sont très fréquents peut s'étaler sur une durée allant jusqu'à cinq ans. Dans des endroits moins fortement contaminés où les hostilités ont duré moins longtemps, on peut constater clairement une « pointe » semblable mais s'étendant sur un laps de temps plus court (un à deux ans). Pendant cette période, ce sont les enfants qui sont spécialement vulnérables, mais les femmes aussi semblent plus atteintes au cours de cette phase que par la suite. Au Kosovo, 53 % des pertes humaines survenues en 1999 à cause des sous-munitions sont survenues dans les deux mois qui ont suivi la fin des hostilités. Les garçons y formaient le groupe le plus nombreux.

Initialement, au cours de la phase qui suit les frappes, les accidents surviennent lorsque les gens rentrent chez eux et reconnaissent les lieux. Lors de la seconde phase, les accidents se produisent lorsqu'ils prennent des risques pour aller chercher dans des zones contaminées ce dont ils ont besoin pour subsister. Les lieux et activités prédominants de ces accidents se situent dans des centres habités ou non loin d'eux, dans les champs et dans d'autres zones où les gens cherchent à accéder à ce qui assure leur subsistance quotidienne.

Etant donné la situation économique précaire de la plupart des habitants après un conflit, combinée à la pénurie de ressources disponibles, la seule façon d'empêcher les pertes humaines d'atteindre des niveaux aussi élevés est d'exécuter un déminage immédiat, de sensibiliser les gens aux dangers et de mettre en oeuvre des programmes de fourniture de vivres.

Enseignement 4 : L'emploi d'armes à sous-munitions limite les possibilités économiques qui s'offrent aux familles pauvres causés par la mort, le handicap et les risques liés aux tâches quotidiennes pour survivre.

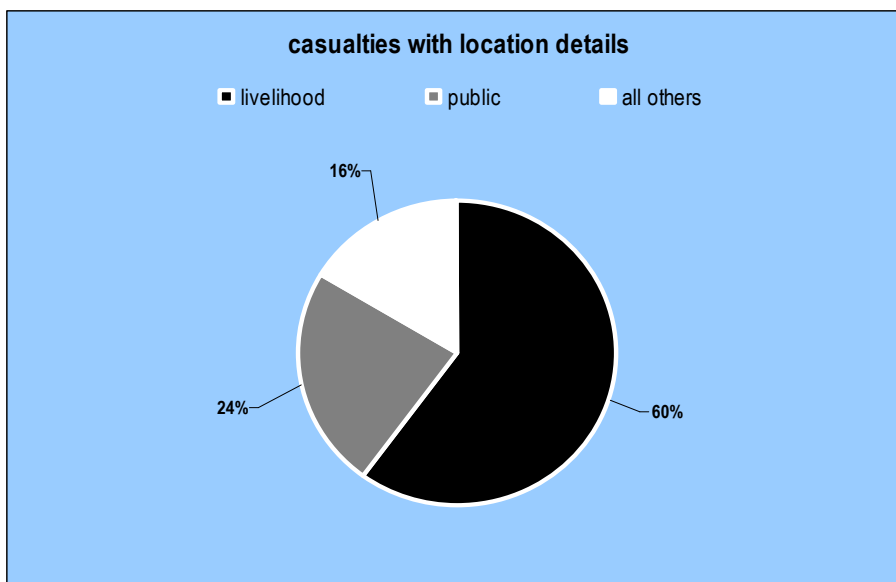
Non seulement ce sont les civils qui sont les plus exposés au danger, mais, dans leur immense majorité, les

victimes sont frappées lorsqu'elles se livrent à leurs activités normales de tous les jours en vue d'assurer leur subsistance, et ce dans leurs lieux habituels auxquels elles sont accoutumées de le faire. L'emploi d'armes à sous-munitions atteint surtout des personnes économiquement vulnérables dans des régions qui souffrent déjà de conditions économiques difficiles. Ceci met clairement en lumière les répercussions socio-économiques directes qui affectent les communautés et les pays.

Au niveau mondial, les victimes sont en majorité de jeunes individus de sexe masculin, pauvres et peu instruits, surpris pendant leur travail. Parmi celles dont on sait à quel sexe elles appartiennent, 76,8 % des victimes sont masculines. Les hommes et garçons représentent la même proportion dans le total des victimes qui travaillaient pour leur gagne-pain. Les données recueillies sur les pertes montrent que les personnes qui ont la plus forte probabilité de devenir victimes des sous-munitions sont des hommes d'âge adulte, avec quelque 45 % de l'ensemble des pertes, et qu'en majorité, ils étaient occupés, au moment de l'accident, à des tâches destinées à assurer leur subsistance. Souvent, ce sont des travailleurs agricoles ou des fermiers cultivant pour survivre, cherchant dans certains cas à améliorer leur ordinaire en se mettant à la recherche de nourriture ou en ramassant des objets métalliques pour les revendre. Les garçons constituent l'immense majorité des enfants victimes, avec des moyennes situées entre 85 et 90 %. En particulier, les garçons âgés de 5 à 15 ans sont les plus exposés à devenir victimes de sous-munitions. Souvent même, ils en sont victimes en groupe lorsqu'ils jouent avec ces objets, tandis qu'ils sont occupés à des tâches agricoles ou d'élevage. Dans la plupart des cas, les garçons forment le second groupe de victimes en ordre d'importance, sinon le premier de tous, comme c'est le cas en Afghanistan, au Kosovo et au Laos.

Dans un grand nombre de pays affectés, ce sont les hommes qui assurent traditionnellement la subsistance des familles. Dès lors que les adultes de sexe masculin et les garçons sont les plus nombreux à figurer sur la liste des victimes, il n'est plus possible de sous-estimer les pertes socio-économiques qui en découlent, tant dans l'immédiat que dans un avenir plus éloigné. Au moins deux générations seront grandement lésées, en particulier parce qu'en raison de leur pauvreté relative, les personnes affectées auront moins de chances de bénéficier d'actions d'éducation, de la sécurité sociale ou d'une assistance médicale adéquate.

En comparant les activités des victimes avec les données régionales d'ordre économique et social, on constate que ces accidents ont des répercussions allant au-delà des hommes au travail, qui en sont les victimes directes. Les pertes dues aux sous-munitions surviennent souvent lorsque des personnes pénètrent dans des zones dangereuses où elles vont pour assurer leur gagne-pain, ces activités étant pour elles essentielles pour leur survie économique. Dans d'autres cas, elles sont à la recherche de ressources destinées à améliorer leurs maigres revenus (c'est vrai pour 60 % des victimes). En Afghanistan, toutes les victimes qui avaient récolté des résidus explosifs de la guerre savaient qu'elles adoptaient ainsi un comportement risqué. Elles l'ont cependant fait par nécessité économique. Au Laos, environ 1.000 personnes ont été tuées par des sous-munitions alors qu'elles étaient occupées à creuser ou, très souvent, à défricher pour agrandir leurs terres cultivables, ou encore à semer. En Albanie, bien que la contamination par les sous-munitions soit limitée en intensité et en superficie, près de 70 % des habitants ont déclaré être obligés de s'aventurer dans des terrains contaminés pour des raisons de nécessité économique. Dans ces trois cas, on retrouve le dilemme typique que doivent affronter de nombreuses communautés affectées par des sous-munitions : les personnes ont peu d'autres possibilités que de continuer à travailler sur leur terrain.



A plus long terme, le taux élevé de victimes masculines, associé à des conditions économiques difficiles, causera aussi un pourcentage plus élevé de victimes féminines. En effet, dans les ménages où la femme demeure seule comme soutien de famille, elle sera obligée de se charger des tâches traditionnellement prises en charge par les hommes. Ce schéma est déjà apparent au Tadjikistan, où l'on relève un pourcentage nettement plus élevé de victimes féminines. Au Kosovo, lorsque la femme est seule pour assurer la subsistance du ménage, le risque d'extrême pauvreté est deux fois plus élevé que lorsque ce rôle est rempli par l'homme.

Il y a une relation entre d'une part le niveau d'études et de revenus, et d'autre part les conséquences des pertes subies : les plus vulnérables sont ceux dont le niveau d'études et de revenus est le plus bas. Au Vietnam, 97% des familles comptant au moins une victime d'une mine ou d'une munition non explosée gagnaient moins de 200 USD par an, tandis que 95% des victimes de ces mêmes armes n'ont pas eu accès aux études supérieures. Au Liban, au moins 52% des personnes ayant survécu à un accident dû aux sous-munitions vivent avec un revenu mensuel inférieur à 330 USD et 77% d'entre eux n'ont pas achevé le cycle d'études secondaires. En général, le chômage et l'isolement augmentent après l'accident, particulièrement parmi les groupes les plus pauvres et dans les métiers où il est nécessaire de jouir de toute sa mobilité.

Lors de l'examen des incidences socio-économiques, les répercussions psychologiques sont une donnée peu prise en compte dans le recensement des pertes. On n'en trouve trace que dans de rares enquêtes. Malgré cela, ni tout le traumatisme provoqué par un accident dû aux armes à sous-munitions, ni la crainte qu'inspire la contamination par les sous-munitions ne peuvent être sous-estimés. Les rapports sur les pertes subies indiquent que les frappes par armes à sous-munitions, leur soudaineté ainsi que l'étendue des dégâts qui en résultent en termes de morts et de blessés, communiquent un traumatisme durable ; de nombreux survivants ont raconté qu'après un tel événement, qui peut leur causer des répercussions économiques comme une incapacité de travailler, traversent une épreuve psychologique. En Bosnie-Herzégovine, la mort, causée par une sous-munition, d'un villageois qui faisait paître ses bêtes a terrorisé les habitants de la région, au point qu'ils ont décidé de garder leur bétail à l'étable plutôt que de le mener paître à l'extérieur.

La contamination par les armes à sous-munitions a, en outre, une incidence négative sur un meilleur développement et une sécurité accrue. En effet, elle retarde le retour des personnes déplacées dans leur propre pays et y bloque la construction - ou la reconstruction - des routes, des barrages et des installations électriques. La Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Afghanistan affirme que la contamination par les mines et autres résidus explosifs de la guerre dissuade les gens d'accéder aux services de base, comme les établissements de santé publique, et d'envoyer leurs enfants à l'école. Dans des zones contaminées, l'équivalent d'une année de déminage est requis avant de pouvoir construire des routes et des lignes électriques. Au Laos, la construction d'un barrage hydroélectrique est en train d'être ralentie à cause des délais exigés par l'élimination des sous-munitions BLU. Il est en outre nécessaire d'y organiser, pour toutes les personnes engagées dans ce projet, des séances de mise en garde contre les dangers.

Enseignement 5 : Afin de limiter autant que possible le nombre de victimes et les pertes socio-économiques parmi les communautés affectées, il est impératif de diffuser le plus largement possible les détails sur les frappes effectuées à l'aide d'armes à sous-munitions et d'éliminer sans retard les sous-munitions qui n'ont pas explosé.

Il est probablement impossible de procéder à un comptage exhaustif des victimes, tant des frappes par armes à sous-munitions que de la contamination qui en résulte. Cependant, il a été démontré que l'on peut se faire une idée de l'ampleur nettement disproportionnée des torts causés aux civils. De l'Asie du Sud-Est à l'Afghanistan, à l'Irak, à la Tchétchénie, au Liban et à d'autres endroits, les rapports sur des armes à sous-munitions mises en œuvre délibérément contre des civils, ou qui les ont atteints par inadvertance, ont continué à être établis. Il en va de même pour les rapports sur les sous-munitions non explosées et sur leurs répercussions sur les communautés. Il en ressort que le nombre de victimes s'accroît chaque jour. Maintes et maintes fois, cette empreinte fatale détermine le destin de personnes et de communautés, souvent encore des décennies après le conflit initial.

Il n'est pas possible de planifier ni de mettre en œuvre une solution globale à la menace que font peser les armes à sous-munitions, si ceux qui ont pour mission d'apporter cette solution ne reçoivent pas une information complète et précise sur les endroits qui ont subi les frappes. Ceci doit être fait dans de bons délais. Sans cela, de nouveaux lieux ayant subi des frappes continueront à être identifiés régulièrement. C'est le cas au Kosovo, au Liban et dans le Haut Karabakh. Les coordonnées des frappes peuvent être reportées sur carte, mais cela ne suffit pas pour déterminer où se situent - ou devraient se situer - les zones suspectées d'être dangereuses à cause de la présence de sous-munitions. Cela dépend aussi des circonstances dans lesquelles les sous-munitions ont été larguées ainsi que de la nature du terrain sur lequel elles sont tombées. Il faut donc une évaluation supplémentaire. De ce point de vue particulier, la cartographie de la contamination pourrait commencer par un marquage, des reconnaissances et des actions visant à mettre les habitants en garde contre les risques ; il faudra ensuite réduire l'étendue de la zone dangereuse, déminer, aider les survivants et réparer l'infrastructure. Les travaux de déminage pourront se dérouler plus rapidement et plus efficacement si on les facilite en fournissant aux démineurs des informations suffisantes. Grâce à cela, il est possible de réduire les dégâts des sous-munitions, non seulement à court terme, mais aussi à moyen et à long terme, tout en réduisant le volume des ressources

que nécessitent ces opérations. Au Cambodge, on a pu dire que les efforts consentis pour déminer ont contribué d'une façon marquante et concrète à réduire la misère : en évitant de nouvelles pertes, ils ont diminué le nombre de familles pauvres qui, sans cela, en auraient subi les conséquences.

La communauté internationale s'est rendu compte qu'un déminage rapide et efficace est vital. L'entrée en vigueur du Protocole V de la Convention sur Certains Armements Classiques (abréviation anglaise : CCW) concernant les résidus explosifs de la guerre (abréviation anglaise : ERW) a pour but d'en réglementer l'élimination, y compris celle des sous-munitions qui n'ont pas explosé comme prévu. Toutefois, l'expérience du passé a démontré que même un déminage rapide n'a pas suffi pour empêcher les sous-munitions de causer des pertes parmi les civils. Qui plus est, ce protocole n'ayant pas d'effet rétroactif, il n'apportera pas de solution aux torts qui ont déjà été causés, pas plus qu'il ne pourra changer le niveau de l'aide apportée aux communautés déjà affectées. Les expériences faites en Afghanistan, au Cambodge, en Irak, au Laos et au Vietnam aboutissent toujours aux mêmes conclusions : là où les opérations de déminage sont remises à plus tard, l'utilisation intensive d'armes à sous-munitions en général, et la présence de sous-munitions non explosées en particulier, constituent pour les civils une menace sournoise qui pèse sur plusieurs générations. Le seul moyen de réduire à un minimum les pertes d'après conflit est d'identifier et de déminer immédiatement les endroits contaminés par des sous-munitions. Cependant, alors que le déminage immédiat et complet reste vital pour réduire les pertes civiles, le fait de réagir rapidement pour effectuer le déminage n'a pas suffi pour éviter d'importantes pertes humaines dans des régions comme l'Albanie, le Liban et le Kosovo.

La connaissance de l'endroit où des armes à sous-munitions ont été larguées et du moment où cette attaque a atteint son niveau maximum, devrait donner une indication sur la gravité de l'impact que ces munitions auront sur les communautés. Les forces armées du plus important pays utilisateur d'armes à sous-munitions, les Etats-Unis d'Amérique, assimilent *de facto* toute zone contaminée par des sous-munitions à un champ de mines ; l'analyse qui en est faite pour le cas des victimes et des communautés coïncide avec ce point de vue.

En partant d'un principe similaire, le présent rapport présente une accumulation de preuves suffisante pour garantir qu'il s'agit d'une étude basée sur des faits réels et centrée sur les répercussions de l'emploi d'armes à sous-munitions, non seulement parce qu'il s'agit d'une sorte de résidus explosifs de la guerre parmi d'autres, mais parce que c'est LE type d'engin de guerre avec lequel il faut compter dans les pays et les zones contaminées par des sous-munitions. Ce genre d'armes est plus proche des mines terrestres que les autres types de résidus explosifs de la guerre. Les sous-munitions sont souvent responsables d'autant de pertes humaines, si ce n'est d'un plus grand nombre encore, que tous les autres résidus explosifs de la guerre réunis.

Il existe des indications claires permettant d'affirmer qu'en agissant préventivement pour interdire l'utilisation d'armes à sous-munitions, on opte pour le seul moyen de protéger les populations civiles contre des malheurs qu'elles n'ont en rien mérités. Dans son introduction, *Cercle d'Impact* note que la première utilisation d'armes à sous-munitions ayant causé des torts graves aux civils date de la seconde guerre mondiale. Dans notre conclusion, nous pouvons observer que la grande majorité des armes à sous-munitions utilisées depuis 1965 avaient aussi été conçues pour une autre époque et une autre guerre. Elles avaient alors été mises au point pour causer des destructions sur de grandes superficies. Cette guerre avait pour nom : la guerre froide.

A la date du 23 février 2007, 47 des 50 gouvernements se sont ralliés derrière ce que l'on appelle la Déclaration d'Oslo, qui affirme que :

« Reconnaissant les graves conséquences qu'entraîne l'emploi d'armes à sous-munitions et la nécessité d'agir immédiatement, les états s'engagent à :

1. *Conclure pour 2008 un instrument international légalement contraignant qui devra :*
 - (i) *Interdire l'utilisation, la production, le transfert et le stockage d'armes à sous-munitions qui causent aux civils des torts inacceptables et*
 - (ii) *Etablir un cadre de coopération et d'aide qui soit à même d'assurer aux survivants et à leurs communautés la fourniture d'une aide et d'une réadaptation adéquates, la dépollution des zones contaminées, la sensibilisation aux risques ainsi que la destruction des stocks d'armes à sous-munitions interdites.*
2. *Envisager d'entreprendre au niveau national les démarches nécessaires pour s'attaquer à ces problèmes.*
3. *Poursuivre, dans le cadre du droit humanitaire international et au sein de toutes les instances compétentes, la recherche de réponses adéquates aux défis humanitaires lancés par les armes à sous-munitions.*
4. *Se réunir à nouveau et poursuivre leur travail, y compris à Lima en mai/juin et à Vienne en novembre/décembre 2007, ainsi qu'à Dublin au début de 2008, et accueillir avec satisfaction l'annonce par la Belgique du fait qu'elle organisera une assemblée régionale. »*

Considérées comme des vestiges de l'époque de la guerre froide, les armes à sous-munitions sont chaque
Cercle d'impact: Eléments essentiels/18

jour plus près d'être interdites. De plus en plus nombreux sont les Etats qui ont reconnu les répercussions néfastes de ces armes au plan humain et qui ont choisi d'agir pour s'y opposer. Toutefois, même avec un instrument juridique contraignant concernant les armes à sous-munitions, le lourd héritage du passé continuera à exiger son tribut de civils innocents. Les épreuves que connaissent les survivants, leurs familles et leurs communautés dureront jusqu'à ce que des ressources suffisantes soient allouées en vue d'éliminer les risques résultant de leur exposition à la menace durable et aveugle que représentent les sous-munitions.

Pays	Période d'emploi	Type d'armes à sous-munitions identifiées	Contamination estimée	Taux de ratés estimé	Victimes	Récolte des données	Indicateurs économiques (GDP en \$US-HDI ¹¹)
Angola	Période d'emploi et responsables non connus. L'Angola a stocké des armes à sous-munitions (ASM) ¹² .	Des boîtes de sous-munitions PTAB-2.5 KO et AO-25 RT ¹³ et RBK-250-275 ont été trouvées. Ont été en partie détruites par un incendie du dépôt. ¹⁴	Des ASM stockées ont été vues dans et près de dépôts de munitions à Luanda et ailleurs en Angola ¹⁵	N/A	Pas de victimes connues. Le dépôt de Luanda a été déménagé. Il est possible que des sous-munitions restent enterrées sous une zone résidentielle récemment construite sur le site. ¹⁶ .	Incomplète	GDP (PPP) : 51,9 milliards Par habitant : 4.300 HDI : 0,439 Classement : 161, bas
République démocratique du Congo	Période inconnue. Pas de récit d'emploi connu. ¹⁷ La RDC n'a pas de stocks connus.	Aucun type identifié mais la RDC a des BM21 ¹⁸ de 122mm pouvant lancer des roquettes à sous-munitions	Non connue	N/A	145 victimes ; 7,8% des victimes recensées de mines et d'ERW, y compris 2 accidents par sous-munitions en Province Orientale en 2006-2007, 5 morts	Incomplète	GDP (PPP) : 44,6 milliards Par habitant : 700 HDI : 0,391 Classement : 167, bas
Fédération de Russie (sauf Tchétchénie)	Utilisateur, détenteur et producteur d'ASM. Pas de frappes connues en Sibérie.	Surtout sous-munitions AO-2.5, AO-1Sch, PTAB-2.5/M, OFAB-2.5 et ShOAB-0.5. ²⁰	Contamination constatée en Province de Chita, en Sibérie.	N/A	3 morts d'enfants (2 garçons, 1 fille) dues à des sous-munitions ShOAB-0.5.à Chita, Sibérie, en 2006, peut-être abandonnées après 1 exercice ou 1 activité militaire. ²¹	Aucune	(Chiffres pour la Fédération de Russie) GDP (PPP) : 1.723 trillions Par habitant : 12.100 HDI : 0,797 Classement : 65, moyen
Guinée-Bissau	Emploi possible au cours de la guerre civile en 1989-1999, mais pas de munitions larguées par air.	Des PTAB-2.5 et des RBK-250 ont été trouvées. ²²	Beaucoup de sous-munitions en dépôts. Des PTAB-2.5 instables ont été disséminées suite à une attaque de dépôt en juin 1998. Déminage depuis 2007 ²⁵	Inconnu	11 ²⁶	Indisponible ou incomplète	GDP (PPP) : 1.224 milliards Par habitant : 900 HDI : 0,349 Classement : 173, bas
Liberia	On parle d'une frappe par les USA en 1997 en appui de troupes d'Afrique de l'Ouest ²⁷	Inconnu, fabriquées aux USA.	Pas de contamination trouvée mais la piste de l'aéroport de Monrovia aurait été endommagée par des sous-munitions. ²⁸	Inconnu	Pas de victimes connues	Aucune	GDP (PPP) : 2.911 milliards Par habitant : 1.000 HDI : N/A
Pakistan/Cachemire	Selon des rapports, l'Inde aurait employé des ASM au Cachemire en 1971. L'ex-URSS aurait employé des ASM au FATA pendant l'invasion de l'Afghanistan. ²⁹	Inconnu	Dara Sher Khan au Cachemire et des zones frontalières FATA avec l'Afghanistan Nord et Sud Waziristan, Kurram et Bajaur pourraient être contaminées . ³⁰	Inconnu	On rapporte que 25% des victimes àDara Sher Khan sont dues aux ERW, y compris les sous-munitions	Aucune	(Chiffres pour le Pakistan) GDP (PPP) : 427,3 milliards Par habitant : 2.600 HDI : 0,527 Classement : 135, moyen

Arabie Saoudite	Des ASM ont été employées contre l'armée irakienne du 29 janvier au 1 ^{er} février 1991 au cours de la bataille dite de Khafji.	Bombes CBU-59 avec sous-munitions BLU-77 et sous-munitions Mk1 18 (Rockeye). ³³	Les frontières de l'Arabie Saoudite avec l'Irak et le Koweït sont contaminées par des résidus explosifs de la guerre ³⁴ .	Inconnu	Pas de pertes connues	Aucune	GDP (PPP) : 374 milliards Par habitant : 13.800 HDI : 0,777 Classement : 76, moyen
Ouganda	Inconnue, des armes à sous-munitions pourraient avoir été employées au cours du conflit entre l'Armée de Résistance du Seigneur et le Gouvernement ougandais à partir de 1986. ³⁵	Des sous-munitions suspectées d'être des DPICM ont été trouvées par Mines Awareness Trust (MAT) ³⁶ . Des sous-munitions PTAB-2.5 M ont aussi été identifiées. ³⁷	En 2006-2007, au moins 65 sous-munitions ont été retirées de la région d'Omel Gulu ³⁸	N/A	On estime que 3% des 1.387 victimes recensées sont imputables aux sous-munitions. ³⁹ 5 victimes supplémentaires ont été suspectées en 2006. ⁴⁰	Incomplète	GDP (PPP) : 51,89 milliards Par habitant : 1.800 HDI : 0,502 Classement : 145, bas
Yemen	Inconnue	Le Yemen entrepose des épandeurs aériens KMG-U d'origine soviétique pouvant disséminer des sous-munitions AO-2.5, ODS-OD, PTAB-2.5 et PTAB-1M. ⁴¹	19 des 20 gouvernorats sont affectés par des mines ou d'autres résidus explosifs de la guerre Pas de chiffres spécifiques sur les sous-munitions. ⁴²	Inconnu	On n'a pas recensé de victimes mais, selon des témoignages, il y en aurait eu. ⁴³	Incomplète	GDP (PPP) : 20,38 milliards Par habitant : 900 HDI : 0,412 Classement : 150, bas

Victimes confirmées de sous munitions dans des pays ou zones affectés

Victimes confirmées	Total	Blessés	Tués	Sort inconnu	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Militaires	Démineurs	Inconnus	Pertes estimées	
												bas	elevé
	13,306	7,246	5,475	585	4,210	1,020	3,007	530	275	358	3,906	55,539	65,569
Afghanistan	733	557	175	1	322	50	232	34	79	9	7	2,814	4,132
Albanie	56	46	10	0	21	5	1	1	3	20	5		
Bosnie Herzegovine	92	79	13	0	0	1	0	0	0	5	86	60	
Cambodge	127	98	29	0	42	13	61	11	0	0	0		
Tchad	N/D												
Croatie	237	217	20	0	120	80	21	11	1	4	0		
Tchéchénie	636	335	301	0	2	29	39	1	4	N/D	561	1,000	
Eritree	10	7	3	0	0	0	4	0	0	0	6	170	
Ethiopie	272	215	57	0	0	0	0	0	0	0	272		
Irak	2,989	1591	1381	17	261	63	97	56	125	100	2,287	5,500	8,000
Israël	13	12	1	0	1	1	1	0	0	0	10		
Kosovo	196	135	61	0	52	5	87	1	32	15	4	300	500
Kuwait	198	137	61	0	0	0	0	0	1	191	6	4,000	
Lao PDR	4,837	2,179	2,531	127	2,293	471	1,670	279	0	0	124	6,620	
Liban	587	462	125	0	341	51	135	23	24	11	2	336	587
Montenegro	8	6	2	0	0	1	4	0	0	0	3		
Nagorno-Karabaj	13	8	5	0	5	0	7	1	0	0	0		
Serbie	94	66	28	0	50	26	10	3	N/D	3	2	100	
Sierra Leone	28	18	10	0	0	0	0	0	0	0	28		
Soudan	43	25	18	0	0	0	0	2	4	0	37	89	
Syrie	5	4	1	0	0	0	0	0	1	0	4		
Tadjikistan	48	18	30	0	18	9	16	5	0	0	0		
Vietnam	2,080	1,030	610	440	682	215	620	102	1	0	460	34,550	52,350
Sahara Occidental	4	1	3	0	0	0	2	0	0	0	2		

- ¹ Chef superintendant Michaël Cardash, Chef adjoint de la division d'enlèvement des engins explosifs, Police israélienne, Jérusalem, 14 novembre 2006, en réponse aux demandes de HI faites le 9 novembre 2006.
- ² Les appellations utilisées ici n'impliquent en rien un point de vue de HI sur le statut légal d'aucun pays, territoire, ville ou zone ni sur leurs autorités, ni sur la fixation de leurs limites ou frontières.
- ³ ICBL, *Rapport 2006 de l'Observatoire des Mines*, p.999.
- ⁴ En 1991, la région du Haut-Karabakh s'est autoproclamée indépendante de l'Azerbaïdjan sous le nom de République du Haut-Karabakh (RHK). Le statut de souveraineté de la RHK n'est reconnu par aucun état, y compris l'Arménie. Trois résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (n° 853, 874 et 884) et les résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies n° 49/13 et 57/298 font référence au Haut-Karabakh comme à une région de l'Azerbaïdjan. La carte, aussi bien que les dénominations utilisées et la présentation de matériels sur cette carte, n'impliquent en aucune façon de la part de HI l'expression d'une opinion sur le statut légal d'aucun pays, territoire, ville ou sur leurs autorités, ni sur la fixation de leurs limites ou frontières.
- ⁵ Commander Sir Aylmer Firebrace, C.B.E., R.N., Chef d'Etat-Major de la Lutte contre le Feu, British National Fire Service, *Fire and the Air War*, National Fire Protection Assoc. (USA), 1946, <http://www.inert-ord.net/usa03a/usa6/bfly/index.html>, consulté le 20 avril 2007.
- ⁶ Human Rights Watch (HRW), *Timeline of cluster munitions use*, février 2007, sur <http://hrw.org/backgrounders/arms/cluster0207/3.htm>, consulté le 20 avril 2007.
- ⁷ "The Iraq War's Civilian Toll," *Weekend All Things Considered*, National Public Radio, Washington D.C., 15 avril 2007, extrait de la transcription du programme, p.1. L'intervuë était John Tracy, un juriste militaire qui avait payé des « consolations » et des dons au titre de condoléances durant sa visite à Bagdad. « ...le gouvernement des Etats-Unis a payé à ce jour 31,6 millions d'USD à des civils en Irak pour des vies perdues, des blessures ou des biens. Ces paiements sont effectués à la discrétion des commandants et des juristes militaires comme John Tracy, qui a traité environ 2.000 plaintes en Irak en 2003 et 2004.
- ⁸ Le terme « Victime des sous-munitions », inclut la personne directement affectée, sa famille et la communauté touchée.
- ⁹ Le mot « aide » doit être compris comme englobant, entre autres, une interdiction portant sur les investissements, sur la participation à des activités militaires conjointes au cours desquelles des armes à sous-munitions pourraient être utilisées, et sur le transit d'armes à sous-munitions.
- ¹⁰ Les rapports devraient inclure, par exemple, une information sur les mesures nationales de mise en application, sur les quantités détenues et la destruction des stocks, sur les zones contaminées, sur les activités de déminage, sur les activités de sensibilisation aux dangers, sur les actions entreprises pour aider les victimes et sur les droits des victimes.
- ¹¹ Sauf mention contraire, les valeurs de l'indice de développement humain (HDI) proviennent du PNUD, *Monitoring Human Development : Enlarging People's Choices : Human Development Index*, http://hdr.undp.org/hdr2006/pdfs/report/HDR_2006_Tables.pdf, consulté le 10 avril 2007. L'indice HDI mesure la progression moyenne d'un pays en matière de développement humain. Les pays sont évalués quant à leur HDI et classés en trois catégories selon la valeur de leur indice HDI : développement faible, moyen ou élevé. Les classements concernent 177 pays. Les chiffres GDP proviennent de la CIA, *The World Factbook*, 2006, <https://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/>.
- ¹² HRW, *Dirty Dozen*.
- ¹³ Andrew Smith, Directeur, AVS Mine Action Consultants, photographies sur <http://www.nolandmines.com/Angolaindicatorpictures/angolaindicator9q.htm>, consulté le 13 mars 2007.
- ¹⁴ HRW, "Survey of Cluster Munitions Policy and Practice," février 2007, <http://www.stopclustermunitions.org/files/HRW%20Survey%20on%20cluster%20munitions.pdf>, consulté le 28 mars 2007; Courriel de Kenneth O'Connell, Directeur de pays, Menschen gegen Minen, 21 mars 2007.
- ¹⁵ *Ibidem*.
- ¹⁶ *Ibidem*; Courriel de Marc Bonnet, Conseiller Technique Principal, PNUD, Luanda, 16 mars 2007..
- ¹⁷ Courriel de Stephen Goose, Directeur de la Division Armements, HRW, Washington D.C., 4 avril 2007.
- ¹⁸ *Ibidem*.
- ¹⁹ Centre de Coordination des Actions contre les Mines – République Démocratique de Congo, Accidents Récents de Mines ou UXO en RDC, http://www.macc-drc.org/pdfdoc/drc_accidents_recents.pdf mis à jour le 5 mars 2007, consulté le 3 avril 2007.
- ²⁰ HRW, *Dirty Dozen*.
- ²¹ « Une explosion tue presque 2 enfants dans la province de Chita » (traduction), *Regnum News Agency*, 31 octobre 2006, <http://www.regnum.ru/news/7308.30.htm>, consulté le 4 avril 2007 ; « Le personnel militaire va-t-il être déclaré responsable de l'explosion qui a atteint des enfants dans la province de Chita ? » (traduction), *Regnum News Agency*, 31 octobre 2006, <http://www.regnum.ru/news/731013.html>, consulté le 4 avril 2007.
- ²² Kim Jina et Kristen West, « Guinée-Bissau », dans *Journal of Mine Action*, hiver 2006, <http://maic.jmu.edu/journal/10.2/profiles/guinea-bissau/guinea-bissau.htm>, consulté le 2 avril 2007 ; entretien avec Tammy Hall, Conseiller Technique Principal, PNUD, Genève, 22 mars 2007.
- ²³ Déclaration d'ouverture par Simon Conway, Directeur, LMA-UK, Troisième Conférence de Révision de la Convention sur Certains Armements Classiques (CCW), Genève, 9 novembre 2006, <http://www.minesactioncanada.org/home/index.cfm?fuse=Home.News&ID=241>, consulté le 2 avril 2007 ; HRW, *Dirty Dozen*.
- ²⁴ Entretien par téléphone avec des responsables de LMA-UK, Londres, 30 mars 2007.
- ²⁵ Courriel de Dan Ayliffe, responsable du bureau Guinée-Bissau, LMA-UK, Londres, 2 avril 2007.
- ²⁶ Entretien par téléphone avec des responsables de LMA-UK, Londres, 30 mars 2007 : Ces victimes ont été atteintes dans un dépôt d'armes suite à une explosion impliquant des armes à sous-munitions.
- ²⁷ Global Security, *Military : Operation Assured Lift*. http://www.globalsecurity.org/military/ops/assured_lift.htm, consulté le 5 avril 2007, Département de la Défense des USA, photographies prises par le Sergent Paul R. Caron, de l'US Air Force le 17 février 2007, <http://www.dodmedia.osd.mil/>, consulté le 4 avril 2007.
- ²⁸ *Ibidem*.
- ²⁹ FATA est l'acronyme de "Federally Administered Tribal Areas"; courriel de Naveed Ahmad Shinwari, Directeur Exécutif, Community Appraisal and Motivation Program (CAMP), Peshawar, 5 avril 2007. Zofeen T. Ebrahim, "Pakistan: The Maiming by Landmines Continues", *Inter Press Service news Agency*, Pakistan, 29 mars 2005, <http://ipsnews.net/interna.asp?idnews=28055>, consulté le 4 avril 2007.
- ³⁰ Courriel de Naveed Ahmad Shinwari, CAMP, Peshawar, 5 avril 2007.
- ³¹ *Ibidem*.
- ³² Wikipedia, *Battle of Khajji*, http://en.wikipedia.org/wiki/Battle_of_Khajji, consulté le 28 mars 2007.

- ³³ CMC, *Arabie Saoudite*, <http://www.stopclustermunitions.org/info.asp?c=14&id=28>, consulté le 28 mars 2007.
- ³⁴ Borrie John, *Explosive remnants of war: A Global Survey*, Landmine Action (UK), Londres, 2003, p.20, http://www.landmineaction.org/resources/ERW_global_survey.pdf, consulté le 6 avril 2007.
- ³⁵ Uganda Conflict Action Network, *Conflict*, 2006, <http://www.ugandacan.org/history.php>, consulté le 2 avril 2007.
- ³⁶ Nigel Howard, MAT, "Mines Awareness Trust in Eastern Africa," dans *Journal of Mine Action*, numéro 10.1, août 2006, mis à jour le 3 août 2006, <http://maic.jmu.edu/journal/10.1/focus/howard/howard.htm>, consulté le 20 mars 2007. Quoique le MAT identifie la sous-munition comme étant une M79, leur description ne correspond pas aux données sur ce type d'engin ; sur la base de photographies, les chercheurs soupçonnent qu'il s'agit plutôt d'un type de sous-munition M87 DPICM larguée par une bombe de mortier M971 contenant 24 sous-munitions DPICM. HI n'a pas été en mesure d'obtenir une confirmation ni de l'auteur de l'article, ni du photographe, ni du MAT.
- ³⁷ Courriel de Thomas Nash, Coordonnateur, CMC, 29 avril 2007.
- ³⁸ Courriel de Marcos Rossini, Chef de l'Action contre les Mines, Associazione Volontari per il Servizio Internazionale (AVSI), Kampala, 2 avril 2007.
- ³⁹ AVSI, *Gulu District Landmine/ERW Victims Survey Report*, 31 mai 2006 p.20. Rossini, Chef de l'Action contre les Mines, AVSI, Kampala, Ouganda, le 2 avril 2007, a déclaré qu'un nombre plus précis de victimes d'armes à sous-munitions à Gulu ne peut être fourni parce que, au cours des entretiens sur les accidents, les personnes qui répondent à l'enquête identifient d'habitude les munitions à l'aide de photos.
- ⁴⁰ Nigel Howard, MAT, « Mines Awareness Trust in Eastern Africa » dans *Journal of Mine Action*, numéro 1.1, août 2006, mis à jour le 3 août ; <http://maic.jmu.edu/journal/10.1/focus/howard/howard.htm>, consulté le 20 mars 2007.
- ⁴¹ HRW, *Dirty Dozen*.
- ⁴² ICBL, *Rapport 2006 de l'Observatoire des Mines*, p.784.
- ⁴³ Observation faite durant la série de visites sur le terrain à des activités de sensibilisation aux dangers des mines (MRE) à Aden, 4 février 2007.
- ⁴⁴ ICBL, *Rapport 2006 de l'Observatoire des Mines*, pp 792-793.